

## REUNION 21

### Visite de locaux pour la bagagerie en présence de Mylène Stambouli (17/11/06)

*Compte rendu par Marie-Ange, avec des compléments par Elisabeth*

#### **Visite des locaux pour la bagagerie en présence de :**

Mairie de Paris : Mylène Stambouli (adjoindte à la lutte contre l'exclusion), sa collaboratrice  
Mme Dreyfus, le représentant du secrétariat général de l'HDV

Marie de 1<sup>er</sup> ardt : Jean-François Legaret, une collaboratrice

Député des ardt. Centraux : Martine Billard

SEM Paris centre : le président Alain Le Garrec, un collaborateur

Mains Libres : Elisabeth, Jeanne, Thierry, Patrick R, Françoise, Anne, Redouane, Bernard B.,  
Bernard D, Marie-Ange, Richard, Arnaud, Bruno RB

#### **Les lieux**

La visite a commencé à 16 H. par la Halte Garderie. Les locaux sont impeccables, vastes, lumineux et spacieux. Il y a peu de travaux à prévoir. L'installation sanitaire, en parfait état, comprend un WC et une kitchenette. L'électricité, refaite à neuf, est partout disponible, ce qui laisse la possibilité d'usages variés des pièces. Les peintures sont impeccables Il serait envisageable d'ouvrir très rapidement après un week end de travail collectif pour installer les casiers.

#### **La discussion**

Elisabeth explique pourquoi ce local lui semble adapté : la taille des casiers que nous envisageons est d'environ 1/2 m<sup>3</sup>, afin de permettre aux SDF de se débarrasser vraiment de l'ensemble de leurs bagages (en tout cas d'une quantité de bagages correspondant à ce qu'une personne peut porter : sac à dos + sacs dans les mains). Le nombre relativement important de casiers (50) est justifié par la nécessité de mobiliser suffisamment de volontaires si on veut pouvoir ouvrir matin et soir 7j/7. Enfin, pour mener des activités d'inclusion et d'insertion et pour favoriser une gestion participative, il faut disposer d'un peu d'espace convivial et de travail : kitchenette, petite salle de réunion, bureau, sans quoi on tombe dans le modèle d'une consigne SNCF. En disposant les casiers sur deux rangées superposées seulement afin qu'ils soient accessibles et en ménageant des circulations suffisantes (1,50 m entre les blocs de casiers), il faut prévoir 40 m<sup>2</sup> au sol d'après l'estimation d'Arnaud. Les plans avec ou sans travaux sont montrés à Mme Stambouli, en précisant que si le local nous est attribué, nous le ferons visiter par un architecte pour identifier la meilleure implantation possible.

La discussion s'engage avec Mme Stambouli. Le collaborateur de la SEM parle du loyer dont il ne connaît pas le montant mais s'engage à le communiquer dans la semaine : la mairie de Paris ne mettra pas le local à notre disposition gratuitement mais nous demandera un loyer qui pourra être couvert en partie ou en totalité par une subvention compensatrice. Elisabeth rappelle que le projet soumis à la mairie a toujours prévu la mise a disposition du local par la municipalité qui reste sa seule participation au projet, tout le reste étant assuré par des subventions que Mains Libres se charge de collecter.

Le collaborateur de la SEM demande qui paiera les charges : Elisabeth répond que c'est l'association. Il annonce que les charges seront très élevées : chauffage, climatisation, entretien de l'ascenseur... Il n'en connaît pas le montant exact car jusque là l'ensemble des charges entraînées par les différents équipements étaient prises en charge par la Ville, et il faut donc qu'il calcule quelle serait la part correspondant à la bagagerie. Il promet de le faire savoir rapidement. Le maire du 1<sup>er</sup> demande à ce que la SEM considère que l'occupation n'est pas commerciale mais associative et que les charges soient de ce fait minorées. Il signale que même si nous optons pour la réalisation de travaux (abattre une ou deux cloisons), dans la mesure où nous monterons en charge progressivement, nous pourrions installer des casiers sur une partie de la grande salle pendant que les travaux seraient réalisés à l'autre bout.

Mme Stambouli demande des précisions sur l'occupation des lieux - surface prises par les 50 casiers et leur localisation envisagée – et en temps. Elle fait part de ses réticences : les locaux sont rares au centre de Paris et la demande est forte. Elle revient à plusieurs reprises sur le fait que les horaires de la bagagerie impliquent une sous-utilisation des lieux qui restent vacants dans la journée à l'exception des espaces où sont entreposés les bagages. Elisabeth fait remarquer que ces locaux ne seront pas "vides" pendant la journée : ils seront pleins de bagages, à l'exception des sanitaires et peut-être d'un bureau ou deux.

Mme Stambouli se pose également des questions sur notre capacité à mobiliser 70 bénévoles. Elisabeth fait état des liens que nous avons avec les associations du quartier et conseils de quartier, ainsi que des partenariats que nous avons avec la Soupe Saint-Eustache, avec les captifs, qui disposent d'un "stock" de bénévoles, et enfin de la position centrale des Halles qui permet de faire appel à des volontaires venus d'autres arrondissements si nécessaire.

Le maire du 1<sup>er</sup> soutient fortement le projet et l'installation de la bagagerie dans ce lieu avec des arguments très précis et très convaincants : il faut considérer avant tout que ce lieu a l'avantage d'être immédiatement disponible et d'être bien situé. Concernant le recrutement de bénévoles, il évoque la tradition caritative très forte de ce quartier et le fait qu'il existe déjà de nombreuses associations qui fonctionnent avec des dizaines et des dizaines de bénévoles. Il estime que même si le chiffre de 70 paraît a priori important, Mains libres est parfaitement capable de les réunir.

Plusieurs membres de ML reconnaissent que le temps journalier de l'activité bagagerie est réduit en soulignant que déjà il faut mettre en œuvre de ce projet qui répond à un besoin réel des personnes à la rue. Il n'est pas pour l'instant possible de prévoir l'extension des activités de ce projet qui a toujours été présenté de façon précise et sans ambiguïté. Il faut déjà prouver que le principe du volontariat sur lequel il repose peut assumer une permanence aussi contraignante. Si dans l'immédiat, ML ne peut s'engager plus avant, il est rappelé que l'association est centrée sur la réinsertion des SDF. Ça commence par le geste le plus simple les libérer de leur fardeau au jour le jour mais que dès que d'autres possibilités d'action de réinsertion seront envisageables, humainement et matériellement réalisables alors ML élargira son action comme elle l'a déjà fait avec l'atelier informatique. Elisabeth fait remarquer que si nous avions d'emblée prévu un projet d'occupation des lieux toute la journée, nous n'aurions pas été crédibles. Elle souligne que des partenariats seront tout à fait possible, par exemple avec les Captifs s'ils ont besoin des locaux dans la journée.

La discussion reste en suspend.

N'ayant pas la clef du local situé au 40 rue de Viarmes, Mme St prévoit une autre visite le lundi 27. En attendant nous nous déplaçons pour aller voir les environs de ce local à l'exception d'une majorité de SDF qui vont à leur atelier informatique.

Ce local, apparemment peu utilisé, est à l'enseigne du Conseil National des Femmes Françaises. Il jouxte le commissariat de police. S'il n'y a pas d'arrière porte, ce local ouvert complètement sur la rue par de grandes baies vitrées est parfaitement visible. Il est petit (40-50 m<sup>2</sup> ?), rectangulaire, haut de plafond. La bagagerie y serait plus qu'à l'étroit. Il faudrait

d'énormes aménagements intérieurs exploitant la hauteur pour arriver à faire tenir 50 casiers et il est difficile d'envisager de monter en hauteur matin et soir pour ranger les affaires. Compte tenu de l'occupation du local par les casiers, la file d'attente se fera à l'extérieur, ce qui générera des nuisances pour l'environnement. Très peu d'activités d'insertion seront envisageables dans l'espace laissé disponible. Enfin, il faudrait impérativement refaire toute la façade pour transformer la grande vitrine en un mur, sans quoi les bagages ne seront pas en sécurité. Ce que nous avons vu de la rue nous laisse penser que ce local est inadapté à notre projet et ne pourra pas être disponible avant des mois.

### **Conclusion**

Une nouvelle réunion est prévue le lundi 27 novembre à 9h en présence de Mme Stambouli et de M. Le Garrec pour visiter ce local. D'ici là, ils doivent avoir des précisions sur la possibilité de le rendre disponible avant Noël, et ils doivent par ailleurs avoir les chiffres de la SEM concernant le loyer et les charges à payer pour le local de la halte-garderie. La décision sera prise très rapidement après cette deuxième visite.